

\*\*\*\*\*

E U - R E V I E W

Activities of the Institutions  
of the European Union

\*\*\*\*\*

No 592 DU 11 MARS 1994

Information hebdomadaire aux  
Délégations de la Commission européenne  
sur les travaux principaux  
des Institutions de l'Union européenne

De la part du Secrétariat général - Horst-Jürgen TITTEL  
Service "Information des Délégations de la Commission"  
BREY 6/34E - tél. 52375/52125 - téléfax 296.59.96

-----  
EN CAS DE PROBLEME DE TRANSMISSION VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU  
SERVICE FAX : Tél. 29.51206

Voici un résumé des principales activités des Institutions de l'Union européenne :

#### I. COMMISSION

1. BUDGET PERSPECTIVES FINANCIERES POUR 1995
2. PROGRAMMES SPECIFIQUES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE : 1994-1998
3. CZECH REPUBLIC : VISIT OF PRIME MINISTER KLAUS
4. USA AND JAPAN : TRADE MATTERS
5. FINLAND : VISIT OF MR. FLYNN (2-3 MARCH)
6. NEW ZEALAND : VISIT OF SIR LEON BRITTAN (25 FEBRUARY)
7. CHINE : VISIT OF SIR LEON BRITTAN (BEIJING, 28 FEBRUARY-1 MARCH)
8. FINANCEMENTS : PALESTINE/MOZAMBIQUE - MOZAMBIQUE
9. AIDES : EX-YOUGOSLAVIE - LIBERIA - MAYOTTE - MADAGASCAR  
ARMENIE
10. PREVISIONS

#### II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

1. CONSEIL "ELARGISSEMENT" (6-8 MARS)
2. CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" (7-8 MARS)
  - a. LIVRE BLANC : SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE
  - b. IMMIGRATION ET ASILE
  - c. FINANCEMENT PESC
  - d. URUGUAY ROUND - PREPARATION OF THE MINISTERIAL CONFERENCE
  - e. EEA AGREEMENT
  - f. FECD : RENFORCEMENT DU DIALOGUE POLITIQUE
  - g. EX-YOUGOSLAVIE
  - h. RUSSIE, L'UKRAINE, KAZAKHSTAN : ARRANGEMENTS BILATERAUX PRODUITS D'ACIER
  - i. BOSNIE-HERZEGOVINE : ACHEMINEMENT DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE
  - j. MOYEN-ORIENT
  - k. CHINE : VOYAGE DE SIR LEON BRITTAN
  - l. DIVERS
3. CONSEILS D'ASSOCIATION : HONGRIE-POLOGNE (BRUXELLES, 7 MARS)
4. CONSEIL "MARCHÉ INTERIEUR" (BRUXELLES, 10 MARS)
5. DECLARATIONS PESC
6. PREVISIONS

#### III. PARLEMENT EUROPEEN

1. SESSION DE MARS I
2. PREVISIONS

#### IV. COMITE DES REGIONS

1. SESSION CONSTITUTIVE (9-10 MARS)

I. COMMISSION1. BUDGET : PERSPECTIVES FINANCIERES POUR 1995

Le cadre des perspectives financières décembre 1993-1999 (paquet II), arrêté à Edinbourg et confirmé par l'accord interinstitutionnel d'octobre 1993, a été établi en écus constants c'est-à-dire en écus de 1992.

Chaque année, la Commission doit donc ajuster les perspectives financières en fonction de l'évolution des prix et du PNB pour l'exercice concerné. Voilà ce que la Commission vient de faire pour l'année 1995, en tenant compte du taux estimé d'inflation (+ 3,1 %) et de la croissance prévue du PNB (+ 2,1 %).

L'adoption se traduit en chiffres de manière suivante (crédits d'engagement en millions d'Ecus) :

|                              | 1995<br>prix courants | chiffres Edinbourg<br>pour 1995 |
|------------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| - politique agricole commune | 37.052                | 35.722                          |
| - actions structurelles      | 25.264                | 23.480                          |
| - politiques internes        | 4.652                 | 4.323                           |
| - actions extérieures        | 4.605                 | 4.280                           |
| - administration             | 3.852                 | 3.580                           |
| - réserves                   | 1.146                 | 1.100                           |
| Total                        | 76.571                | 72.485                          |

Le maximum du total des crédits de paiement s'élèvera à 72.662 millions d'Ecus, l'équivalent de 1,21 % du PNB communautaire.

2. PROGRAMMES SPECIFIQUES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE : 1994-1998

Au moment même où se déroule la phase finale de la procédure d'adoption du IVème Programme Cadre communautaire de RDT (1994-1998), la Commission a adopté ses propositions de programmes spécifiques, mettant par là tout en oeuvre pour en permettre l'adoption avant la fin de cette année et éviter ainsi une rupture de l'effort de recherche communautaire (voir doc. COM(94)68).

Habilitation a été donnée par la Commission à MM. RUBERTI et BANGEMANN pour procéder aux ajustements de ces propositions à la lumière de l'accord qui devrait pouvoir être trouvé le 21 mars prochain entre le Conseil et le Parlement européen pour l'adoption du IVème Programme Cadre.

Au nombre de 20, les programmes spécifiques visent, d'une part, à stimuler la compétitivité des entreprises et l'emploi, en soutenant des activités de RDT et l'innovation de produits et de procédés dans des domaines tels que la télématique, les télécommunications, les technologies industrielles et des matériaux, et, d'autre part, à améliorer la qualité de la vie, notamment par des recherches sur l'environnement, la biomédecine, la santé et les problèmes d'exclusion sociale.

Les programmes spécifiques comportent un certain nombre de nouveautés notamment dans les domaines suivants :

Distelfax autocali

- 5 -

- Technologies de l'information et des communications

Les recherches devront permettre l'émergence d'une "Europe de l'intelligence". Par rapport au passé, l'accent est désormais mis sur les besoins des utilisateurs, les technologies multimedia et du logiciel. L'objectif est aussi de promouvoir, via la recherche, l'emploi dans le marché relativement neuf de la télématique.

- Technologies industrielles

La nouveauté réside ici dans le concept d'"approche globale": les projets devront soutenir à la fois la compétitivité industrielle et l'amélioration de l'environnement afin de concrétiser la notion de "développement durable". Il s'agira de préparer "l'usine du futur" et améliorer l'environnement du travail.

- Environnement et climat

Priorité sera donnée à l'étude des mécanismes fondamentaux du climat et des systèmes naturels ("Global change"), à la compréhension et la réduction de l'impact des activités humaines sur l'environnement et à l'action de la pollution sur la patrimoine culturel (monuments historiques, livres, etc.). Pour plus de cohérence, la participation des Etats membres aux programmes internationaux sur le changement global sera coordonnée via le réseau ENRICH (European Network for Research in Global Change).

- Sciences et technologies du vivant

L'objectif sera de renforcer la position stratégiques de l'Europe dans ce domaine (biotechnologies, nouvelles méthodes de production agricole, qualité des aliments, exploitation rationnelle de la pêche, de l'aquaculture et des forêts en Europe).

- Biomédecine et santé

Priorité sera donnée à la recherche sur des maladies comme le cancer, le sida, la tuberculose, ainsi qu'à la recherche pharmaceutique et le génome.

- Energie

Il s'agira à la fois de renforcer l'efficacité de l'utilisation de l'énergie (piles à combustibles, batteries pour véhicules électriques, etc.), l'amélioration des technologies utilisées actuellement (sûreté nucléaire, réduction des émissions polluantes, etc.), le développement des énergies du futur (conception de "maison solaire", nouvelle génération d'éoliennes, fusion thermonucléaire, etc.) et la prise en compte des facteurs socio économiques.

- Transports

Il s'agira de contribuer à la mise en place d'un véritable réseau transeuropéen. Les recherches concerneront les différents modes de transport (ferrovière, aérien, urbain, routier, maritime et fluvial) et contribueront à les rendre efficaces, compatibles, peu coûteux et respectueux de l'environnement (gestion du trafic, amélioration de la sécurité, etc.)

- Recherche socio-économique

Pour la première fois, un programme de recherche sera consacré à la prévision et l'évaluation des technologies, à l'éducation et la formation ainsi qu'aux questions d'intégration et d'exclusion sociale.

- Centre Commun de Recherche (CCR)

Le CCR effectuera des recherches sur toute une série de thèmes scientifiques bien identifiés (télédétection, sûreté des réacteurs, risques industriels, etc.). Il réalisera également des activités nécessaires à la mise en oeuvre des politiques communautaires (sécurité des systèmes informatiques, contrôle des aliments, etc.). Pour la première fois certaines de ses activités de soutien feront l'objet d'une approche concurrentielle.

Par rapport au passé, on notera les deux nouveautés suivantes :

- Coopération internationale : Pour la première fois, toutes les activités de coopération internationale sont regroupées dans un programme unique. Elles viseront tant à renforcer la coopération en Europe via le cadre COST, l'initiative EUREKA et certaines organisations internationales, à développer la coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale, les pays tiers industrialisés non-européens et les pays en développement.

- Stimulation de la formation et de la mobilité des chercheurs : On assistera dans les cinq années à venir à un développement substantiel de la mobilité-formation avec l'octroi de plus de 5.000 bourses de formation.

3. CZECH REPUBLIC : VISIT OF PRIME MINISTER KLAUS

The Prime Minister of the Czech Republic, Mr. Vaclav KLAUS, visited Brussels on March 10 where he had talks with President DELORS.

During a press conference, stressing that his country wished to become a full member of the EU, he stated that the Czech Republic would nonetheless not join Poland and Hungary in making a formal application in the imminent future. He also underlined the importance of managing the period between the beginning of the association agreement and full membership as effectively as possible. He had discussed with President DELORS how his country could gradually be integrated into the EU and emphasized that cooperation in the political and economic areas should be reinforced and take place in a balanced way.

He added that he believed the Czech Republic was the best prepared of all Central European States for entry.

4. USA AND JAPAN : TRADE MATTERS

In reaction to recent remarks by Mr KANTOR, Sir Leon BRITAN has made the following statement :

"The European Union is as determined as the United States to see Japan enforcing bold measures that will help reduce the excessive trade surplus that exists both with the United States and the EU. But experience shows that any attempt to force those markets open through numerical targets risks above all being counterproductive, as well as being incompatible with Europe and America's mutual commitment to free trade and multilateralism. Furthermore, such targets are in

REF 4070001333 - 11-03-1994 13:31  
Distelfax autocall

- 7 -

practice discriminatory against others and in particular against the EU and are economically inefficient. Far from washing our hands of the Japanese trade surplus, we have called repeatedly for a trilateral approach to opening the Japanese market. I welcome Mr KANTOR's public commitment to such an approach, and I await details of Washington's own negotiations with Tokyo, which will enable us to consider how best to move on to a trilateral approach. I am ready to begin work immediately with the US and Japan to resolve these difficulties.

The European Union also has a very long list of US trade barriers, some of which have been in existence for decades and which cause distortions to international trade. What we must all do is to work to remove them constructively through negotiation rather than resorting to finger-pointing.

Both the EU and the US worked tirelessly to reach agreement on the completion of the Uruguay Round, which I am confident will give us strong and fair multilateral rules through which to resolve future bilateral trade questions. The US Administration nonetheless recently decided to reinstate the Super 301 trade instrument, while publicly committing itself to avoiding any step which might run counter to the rules of the GATT agreement and the new World Trade Organisation. The EU will watch that commitment very closely to ensure that, as the new demand for all trade areas addressed by the Uruguay Round, the US uses the new and tight procedures provided by the Uruguay Round and does not proceed in an unacceptable unilateral fashion".

#### 5. FINLAND : VISIT OF MR. FLYNN (2-3 MARCH)

Mr Padraig FLYNN visited Helsinki on 2-3 March, and therefore the first Commissioner to visit Finland after the completion of the negotiations. He gave a key-note speech on the Green Paper at a Conference and had meetings with Prime Minister Esko AHO and Foreign Minister Heikki HAUVISTO.

He equally had discussions with representatives of the Interior Ministry, Ministry of Labour and both sides of industry.

#### 6. NEW ZEALAND : VISIT OF SIR LEON BRITTAN (25 FEBRUARY)

Sir Leon BRITTAN was in New Zealand on February 25 as a guest of the Government for Ministerial Consultations. Wide-ranging talks were held with Prime Minister BOLGER, Deputy Prime Minister and Minister for Foreign Affairs, Mr McKINNON, the Minister for Trade Negotiations, Mr BURDON and the Minister for Research, Science and Technology, Mr UPTON.

With both sides recognising that the conclusion of the Uruguay Round offered a fresh opportunity to broaden relations the atmospherics were friendly and constructive. New Zealand is satisfied with access arrangements for butter and sheepmeat and flagged the importance of appropriate interim arrangements if the Uruguay Round's implementation date is delayed until July 1, 1995. New Zealand also flagged interest in improved access to the EU for hoki fish. Both sides agreed to work constructively to conclude bilateral agreements on wine, veterinary arrangements and mutual recognition of product conformity assessment.

The multilateral part of the discussions focused on GATT issues, APEC, progress towards a common foreign and security policy, enlargement and development cooperation in the South Pacific.

- 8 -

In addition to numerous media interviews, Sir Leon gave a luncheon address to the European/New Zealand Business Council on EU/NZ relations after the Uruguay Round and attended a dinner in his honour hosted by the Prime Minister.

7. CHINE : SIR LEON BRITTAN'S VISIT (BEIJING, 28 FEBRUARY-1 MARCH)

During Sir Leon BRITTAN's stay in Beijing, his first as a Member of the Commission, he conducted the Joint Committee meeting at ministerial level with Minister WU YI and was received by Vice Premier LI LANQING and Vice Foreign Minister JIANG ENZHU. He had a detailed informal conversation on trade matters with Minister WU YI. He saw the Ambassadors of EU Member States and also had a session with European Union business representatives in Beijing.

Sir Leon BRITTAN a indiqué que les autorités chinoises ont mis l'accent sur les progrès réalisés dans les réformes économiques. Il a souligné à l'intention des autorités chinoises que du chemin reste encore à parcourir dans cette voie. Il a soulevé la question des droits de l'homme, de l'accès au marché et a souligné les progrès à accomplir sur les aspects sectoriels. Les discussions devraient se poursuivre en juin à Bruxelles.

Les autorités chinoises ont fait part de leurs préoccupations en ce qui concerne les restrictions quantitatives et les mesures anti dumping. Sir Leon BRITTAN a attiré l'attention des autorités chinoises sur le caractère objectivement justifié de ces mesures qui traduisent également l'insuffisance des réformes économiques.

S'agissant de la question de l'adhésion de la Chine au GATT, Sir Leon BRITTAN a relevé le souci très ferme des autorités chinoises de "battre Taiwan" sur ce terrain et d'être un membre fondateur de l'OMC. Les interlocuteurs chinois ont montré une certaine souplesse sur la clause de sauvegarde sélective.

Lors de la rencontre il a été également soulevée la question de la discrimination; malgré les propos du Ministre du Commerce extérieur, Mme WU YI, lors de la conférence de presse, par la suite le Vice Premier Ministre et le Ministère des Affaires étrangères ont donné des assurances très nettes qu'il n'y aurait pas de discrimination entre Etats membres de l'Union. Toutefois, de l'avis de Sir Leon, il conviendra de rester vigilant sur cette question.

The EC-China Joint Committee reviewed the evolution of EC-China relations, in particular since the last Joint Committee meeting (Brussels, 28-29 April 1993).

The meeting noted with satisfaction the continued growth in bilateral trade and the reduction of the trade imbalance. Both parties agreed that all efforts should be made in order to promote a more balanced development of bilateral trade flows. The meeting of the Working Group on Economic and Trade matters held in September 1993 highlighted the continued existence of several specific issues in bilateral trade and economic cooperation. The two parties continued discussions on those issues.

Both parties agreed to supplement this Working Group, which will hold its second meeting in Brussels in June 1994, with specific sectoral discussions in the areas of

- agriculture;
- intellectual property;
- financial services.





Distelfax autocall

- 8 -

In addition to numerous media interviews, Sir Leon gave a luncheon address to the European/New Zealand Business Council on EU/NZ relations after the Uruguay Round and attended a dinner in his honour hosted by the Prime Minister.

#### 7. CHINE : SIR LEON BRITTAN'S VISIT (BEIJING, 28 FEBRUARY-1 MARCH)

During Sir Leon BRITTAN's stay in Beijing, his first as a Member of the Commission, he conducted the Joint Committee meeting at ministerial level with Minister WU YI and was accompanied by Irish Premier LI LANQING and Vice Foreign Minister JIANG ENZHU. He had a detailed informal conversation on trade matters with Minister WU YI. He saw the Ambassadors of EU Member States and also had a session with European Union business representatives in Beijing.

SIR LEON BRITTAN a indiqué que les autorités chinoises ont mis l'accent sur les progrès réalisés dans les réformes économiques. Il a souligné à l'attention des autorités chinoises que du chemin reste encore à parcourir dans cette voie. Il a souligné la question des droits de l'homme, de l'accès au marché et a souligné les progrès à accomplir sur les aspects sectoriels. Les discussions devraient être poursuivies en juin à Bruxelles.

Les autorités chinoises ont fait part de leurs préoccupations en ce qui concerne les restrictions quantitatives et les mesures anti-dumping. Sir Leon BRITTAN a attiré l'attention des autorités chinoises sur le caractère objectivement justifié de ces mesures qui traduisent également l'insuffisance des réformes économiques.

Agissant de la question de l'adhésion de la Chine au GATT, Sir Leon BRITTAN a relevé le souci très ferme des autorités chinoises de "battre Taiwan" sur ce terrain et d'être un membre fondateur de l'OMC. Les interlocuteurs chinois ont montré une certaine souplesse sur la clause de sauvegarde rétroactive.

Lors de la rencontre il a été également soulevée la question de la discrimination; malgré les propos du Ministre du Commerce extérieur, Mme WU YI, lors de la conférence de presse, par la suite le Vice Premier Ministre et le Ministère des Affaires étrangères ont donné des assurances très nettes qu'il n'y aurait pas de discrimination entre Etats membres de l'Union. Toutefois, de l'avis de Sir Leon, il conviendra de rester vigilant sur cette question.

The EC-China Joint Committee reviewed the evolution of EC-China relations, in particular since the last Joint Committee meeting (Brussels, 28-29 April 1993).

The meeting noted with satisfaction the continued growth in bilateral trade and the reduction of the trade imbalance. Both parties agreed that all efforts should be made in order to promote a more balanced development of bilateral trade flows. The meeting of the Working Group on Economic and Trade matters held in September 1993 highlighted the continued existence of several specific issues in bilateral trade and economic cooperation. The two parties continued discussions on those issues.

Both parties agreed to supplement this Working Group, which will hold its second meeting in Brussels in June 1994, with specific sectoral discussions in the areas of

- agriculture;
- intellectual property;
- financial services.

- 9 -

They also agreed to hold an industrial cooperation meeting in the non-ferrous metal sector, to launch technical discussions on the alcoholic beverage sector, to organize an information seminar on Anti-Dumping in China and to explore the possibility of launching cooperation on safety, hygiene and inspection of import and export commodities. The Chinese side requested further consultations on the EC import regime vis-à-vis China. The Commission said that this question could be further discussed.

The Joint Committee welcomed the implementation during 1993 of the Agreed Minutes in the areas of protection of Intellectual Property Rights and Maritime Transport. The EC side welcomed that China will continue the reform of its economic and trade system and expand opening-up. The Joint Committee reaffirmed that both parties will continue to apply to each other the principle of Non-discrimination, as also referred to in the EC-China Trade and Cooperation Agreement.

The EC-China Joint Committee exchanged views on GATT matters and expressed its satisfaction about the successful conclusion of the Uruguay Round. The EC gave support to the successful conclusion of the negotiations on China's status as a contracting party to GATT as soon as possible.

Both parties agreed to launch bilateral discussions for the liberalisation of Non-Tariff measures in China. The first meeting will take place next March in Geneva in the framework of the GATT Working Party on China.

Both parties also discussed the present state and future prospects of cooperation. The Joint Committee agreed on the usefulness of continuing to develop cooperation in the areas identified as priorities at the last Joint Committee meeting, namely the environment, industrial cooperation, and training of Chinese experts in fields like trade policy, economics, including monetary policy; law, including IPR; management, including accountancy and mobile telecommunications standards.

The Joint Committee decided to establish a Working Group on Environment Cooperation.

The two biggest cooperation activities at present, the China-EC Management Institutes and the Dairy Project were also the subject of a fruitful exchange of views. Both parties also expressed their intention to establish a China/Europe International Business School in Shanghai during 1994; a memorandum was signed to this effect.

#### 8. FINANCEMENTS : PALESTINE/MOZAMBIQUE - MOZAMBIQUE

La Commission a décidé les financements suivants :

- PALESTINE/MOZAMBIQUE : 1,5 MECU pour le soutien aux processus de démocratisation;
- MOZAMBIQUE : environ 2,5 MECU pour une action de soutien au processus de démocratisation.

#### 9. AIDES : EX-YOUGOSLAVIE - LIBERIA - MAYOTTE - MADAGASCAR ARMENIE

La Commission a approuvé une décision relative aux livraisons de produits alimentaires à titre d'aide alimentaire privée pour les populations des pays de l'EX-YOUGOSLAVIE. Ce projet vise à faciliter aux exportateurs communautaires la production de la preuve d'importation pour les livraisons de produits alimentaires destinés à être distribués gratuitement aux populations de l'ex-Yougoslavie.

La Commission a décidé l'octroi des aides suivantes :

- LIBERIA : une aide humanitaire de 1 MECU destinée à réduire le taux de mortalité et de morbidité dans la région orientale du Libéria. Le projet financé comporte un volet médical, nutritionnel et sanitaire.
- MAYOTTE : une aide humanitaire de 500.000 ECU est octroyée en vue de secourir la population sinistrée par un séisme.
- MADAGASCAR : une seconde aide humanitaire (670.000 ECU) est octroyée en vue de subvenir aux besoins urgents des populations touchées par le passage de plusieurs cyclones sur la côte Est de l'île.
- ARMENIE : une aide humanitaire de 230 000 ECU est octroyée dans le cadre d'une action combinée : l'aide est destinée au transport d'une aide alimentaire pour 200.000 écoliers arméniens, donnée par le Ministère britannique de l'Agriculture.

#### 10. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet de l'ordre du jour de la prochaine réunion hebdomadaire de la Commission qui aura lieu à Bruxelles le mercredi 16 mars 1994 :

- Négociations OCDE sur la construction navale;
- Recommandation pour une décision du Conseil autorisant la Commission à négocier un accord européen avec la Slovaquie;
- Modernisation de l'industrie du textile-habillement du Portugal;
- Evaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement;
- Création de l'Assemblée européenne des Sciences et des Technologies;
- Mesures d'accompagnement de la réforme de la Politique Agricole Commune.

Les rencontres suivantes sont prévues :

- M. PALEOKRASSAS reçoit le Vice-Ministre brésilien des Affaires étrangères, M. Roberto ABDENUR (14 mars);
- MM BRITTAN et van den BROEK reçoivent le Président de Moldavie, M. SNEGLUR (15 mars);
- Mme SCRIVENER reçoit M. Hari Shankar SINGHANIA, Président de l'International Chamber of Commerce, le Vice-Président, M. H. SCHIMMELBUSH et le Steering Committee de l'ICC (15 mars);
- M. van den BROEK reçoit le Vice-Ministre ukrainien des Affaires étrangères, M. TARASSIUM (16 mars);
- M. PALEOKRASSAS reçoit le Président du Parlement de Chypre, M. Alexis GALANOS (17 mars);
- M. RUBERTI reçoit M. HUANG, Vice-Chairman SSTCC (State Science and Technology Commission of China) (17 mars).

Par ailleurs, les déplacements sont prévus :

- MM. CHRISTOPHERSEN et FLYNN iront à la réunion G-7 sur l'emploi (Detroit, 14-15 mars);
- M. VANNI d'ARCHIRAFI ira à Buenos Aires où il rencontrera les Ministres des Affaires étrangères, M. Guido DI TELLA et de l'Economie, Dr. Domingo Felipe CAVALLO (17-19 mars).

La Commission organisera le 14 mars à Bruxelles une Conférence sur : "Bilan d'un an de fonctionnement du Marché intérieur : sa gestion et son développement".

La Commission ayant adopté en décembre dernier le Programme stratégique "Tirer le meilleur parti du Marché intérieur", un programme de travail visant à la gestion et au développement du marché intérieur, et qui est le résultat d'une large consultation auprès des opérateurs économiques, des partenaires sociaux ainsi que des Etats membres et des institutions communautaires. M. VANNI d'ARCHIRAFI veut présenter directement à toutes les parties impliquées le résultat de cette collaboration et profitera de l'occasion pour présenter un "état des lieux" du Marché intérieur.

## II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

### 1. CONSEIL "ELARGISSEMENT"

Malgré des progrès significatifs réalisés dans les négociations, y compris un accord complet dans le domaine agricole avec la Norvège, l'Union n'a malheureusement pas été en mesure de finaliser les négociations avec la Norvège, ni avec les trois autres candidats. En effet, pour l'instant, il n'y a pas encore de positions communes en ce qui concerne le dossier pêche pour la Norvège, ni même pour les chapitres institutionnels et UEM, ces deux derniers dossiers se rapportant aux quatre pays candidats.

Malgré les délibérations très intensives, en cadre bilatéral et en cadre super restreint, et malgré des efforts de compromis, notamment de la part de la Commission, les Douze n'ont toujours pas pu trouver une ligne commune en ce qui concerne la pêche en relation avec la Norvège, notamment à cause qu'un certain nombre de demandes espagnoles n'ont pas pu être entièrement rencontrées.

Bien sûr, des progrès ont été réalisés notamment en ce qui concerne l'accès au marché et la gestion au-dessous de 620, mais la situation reste très difficile en matière d'accès aux ressources pour lequel l'Espagne et le Portugal maintiennent certaines exigences qui pour l'instant ne peuvent pas être accordées au niveau de l'Union.

Un accord reste également encore à régler en ce qui concerne le chapitre "environnement" pour lequel, pour l'instant, la position de l'Union, notamment en matière des baleines, n'est pas encore acceptée par la Norvège.

En ce qui concerne les problèmes institutionnels et l'UEM, les délégations espagnole, britannique et italienne s'opposent contre une augmentation de la majorité de blocage au Conseil à 27 voix et insistent sur la thèse de maintenir le chiffre de 23 dans une Communauté élargie, donc y compris les 4 pays candidats. En outre, l'Espagne insiste encore sur son exigence de ne tenir compte que des Etats membres existants sur le plan des critères pour le passage dans la troisième étape de l'UEM.

Ce dernier problème risque de prendre maintenant une allure politique très importante, raison pour laquelle il a été conclu de reprendre ce dossier ainsi que les autres problèmes en suspens lors d'une prochaine réunion du Conseil "Affaires générales" prévue pour le mardi 15 mars à Bruxelles.

Il est espéré qu'à ce moment là un accord définitif puisse être réalisé ce qui devrait permettre au Parlement européen d'entamer les procédures nécessaires aboutissant à l'avis conforme pour le mois de mai (v. pt. III, 1).

2. CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" (7-8 MARS)
- a. LIVRE BLANC : SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE
  - b. IMMIGRATION ET ASILE
  - c. FINANCEMENT PESC
  - d. URUGUAY ROUND - PREPARATION OF THE MINISTERIAL CONFERENCE
  - e. EEA AGREEMENT
  - f. PECO : RENFORCEMENT DU DIALOGUE POLITIQUE
  - g. EX-YOUGOSLAVIE
  - h. RUSSIE, L'UKRAINE, KAZAKHSTAN : ARRANGEMENTS BILATERAUX  
PRODUITS D'ACIER
  - i. BOSNIE-HERZEGOVINE : ACHEMINEMENT DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE
  - j. MOYEN-ORIENT
  - k. CHINE : VOYAGE DE SIR LEON BRITTON
  - l. DIVERS

a) Livre blanc : suivi de la mise en oeuvre

Le Conseil a pris note des informations fournies par le Président DELORS sur la mise en oeuvre du Livre blanc dans les quatre domaines envisagés par le Conseil européen de Bruxelles : approfondissement du marché intérieur, mise en oeuvre des grands réseaux, maîtrise de la société d'information, amélioration des systèmes de l'emploi. Les interventions ont porté surtout sur le financement pour l'emploi ainsi que sur les grands réseaux.

La Présidence a confirmé que ce point sera inscrit à l'ordre du jour de tous les Conseils "Affaires générales" qui précèdent le Conseil européen de Confou.

S'agissant de l'approfondissement du marché intérieur la Commission met actuellement l'accent sur les propositions relatives à deux domaines peu avancés du marché intérieur : l'énergie et les télécommunications. Elle a également pour objectif de mieux informer les PME pour tirer davantage parti du marché intérieur.

S'agissant des réseaux d'infrastructure, ils sont destinés à renforcer la compétitivité économique (meilleure circulation au sein de l'Union, meilleur aménagement de territoire, meilleures relations avec les PECO). Le groupe chargé de la mise en oeuvre a examiné les 26 projets prioritaires du Livre blanc.

Dans le domaine des télécommunications, il sera nécessaire de procéder à une déréglementation. Dans le domaine de la biotechnologie, il sera nécessaire d'adopter le programme-cadre de la recherche qui fait actuellement l'objet d'un conflit avec le Parlement européen.

S'agissant des systèmes de l'emploi, il faut noter que ce domaine relève essentiellement de la responsabilité exclusive des Etats membres. Il y a donc lieu de se féliciter du débat qui a été initié dans plusieurs Etats membres. Il faut souligner que les programmes communautaires ne représentent que 4 ou 5 % des dépenses totales dans le domaine de la politique de l'emploi. Par souci de clarté, la Commission concentrera ses efforts pour les deux domaines suivants, qui se substitueront aux programmes existants : la formation et les échanges d'étudiants.

Le Président DELORS a également attiré l'attention sur les travaux menés dans d'autres enceintes : un rapport de l'OCDE sur ce domaine sera discuté la semaine prochaine et une Conférence sur l'emploi se tiendra prochainement à Détroit dans le cadre du G-7 en vue du Sommet de Naples.

#### b) Immigration et asile

Le Président DELORS a présenté la communication de la Commission sur les politiques d'immigration et d'asile (voir EU-Review no 590 du 25 février, point I.3). Il a rappelé que le Conseil européen de décembre 1990 a demandé au Conseil "Affaires générales" de tenir une discussion approfondie sur l'immigration en général. En octobre 1991, la Commission a présenté deux rapports (sur les politiques d'immigration et sur le droit d'asile) qui n'ont pas été discutés par le Conseil. Depuis lors, le Traité sur l'Union européenne est entré en vigueur et organise la coopération entre les Etats membres dans le domaine du 3ème pilier. Le Conseil "Justice et Affaires intérieures" de novembre dernier a adopté un programme de travail prioritaire pour 1994 notamment dans le domaine de l'asile et de l'immigration.

Il ne s'agit pas de définir une politique européenne d'immigration mais de rapprocher les approches générales qui se fondent sur des principes communs.

Le Président DELORS souhaite que le Conseil puisse discuter cette communication en vue, notamment, de définir les modalités de coopération avec les Etats qui recèlent un fort potentiel d'immigration et d'assurer un traitement convenable aux immigrés légaux.

Le Président PANGALOS s'est félicité de cette communication dont il a souligné la qualité. Il a estimé qu'une politique d'immigration efficace ne peut être menée qu'au niveau de l'Union même s'il faut tenir compte des particularités des Etats membres et de la diversité de leurs valeurs culturelles. S'agissant des travaux internes du Conseil, il s'est limité à indiquer qu'à ce stade la réunion des Ministres de la Justice de mai prochain sera consacrée à l'examen de cette communication de la Commission.

#### c) Financement PESC

Le Conseil a pris note de l'état des travaux et a insisté sur la nécessité de dégager des solutions permettant d'éviter tout paralysie de la PESC du fait de son financement; il a remarqué qu'un financement au cas par cas pourrait conduire à une telle paralysie.

Le Président a rappelé que la majorité des délégations se prononcent pour un financement communautaire à charge de la section "Commission" du Budget; cependant aucune délégation n'exclut des financements par les Etats membres pour des cas particuliers; enfin le problème du rôle et des compétences du Parlement reste posé.

En vue de permettre au Conseil "Affaires générales" du 18 avril d'arriver à une conclusion finale, le COREPER est invité à étudier le dossier, notamment sur les questions suivantes :

- quelles devraient être les règles de procédure (en particulier pour le Parlement européen) dans le cas d'un financement à charge de la section "Commission" du budget ?
- quelles compétences reviendraient à la Commission dans le cadre de la mise en oeuvre des actions communes (le Service Juridique du Conseil a été invité à émettre un avis sur la mise en oeuvre des ces actions communes) ?

REF 4070007333 - 11-03-1994 13:31  
Distelfax autocall

- 14 -

- enfin quant faudrait-il recourir à des financements nationaux et sous quelles conditions ?

d) Uruguay Round - Preparation of the Ministerial Conference

The Council heard a statement by Sir Leon BRITTAN on the different aspects of the preparation of the Ministerial Conference in Marrakesh on 15 April 1994 such as the latest state of play in the market access negotiations and on the question of an "agreed Ministerial Declaration".

The Council held an exchange of views on this subject at the end of which it approved the following conclusions; in this context, the Council also adopted the conclusions on the announcement of the United States' intention to resuscitate the Super 301 procedures of the 1974 Trade Act.

On the Signature of the Uruguay Round agreements in Marrakesh, the Council decided that its President and Sir Leon BRITTAN will sign on behalf of the Community in Marrakesh - the Final Act of the Uruguay Round negotiations and the agreement establishing the World Trade Organization. Representatives of Member States will also proceed to sign this Final Act and the WTO agreement on behalf of their governments.

S'agissant du problème de la mixité de l'accord, la Commission a fait inscrire au PU la déclaration suivante : "La Commission estime que l'Acte final ci-dessus mentionné ainsi que les accords qui y sont annexés relèvent de la compétence exclusive de la Communauté européenne". Sir Leon BRITTAN a ajouté que la Commission se réservait le droit de faire toute déclaration jugée utile au cas où un Etat membre ferait des déclarations préjuguant la question de la compétence.

Concerning the Ministerial Marrakesh Declaration, the Council has taken note of the positions of Member States and the Commission on a possible agreed ministerial Declaration in Marrakesh and its content.

The Council has asked the Commission to monitor closely developments in the preparatory work in Geneva in this respect, taking account of delegations' positions, and, if appropriate, take the necessary initiatives. The Commission should do this in close cooperation with the Article 113 Committee.

On market access negotiations, the Council heard a detailed report by Sir Leon BRITTAN on the finalization of market access negotiations and the difficulties resulting from certain technical problems which have delayed the presentation in the agreed format of the final list of offers by the United States. The Council shared the Commission's concerns that these final offers might compromise the expected balance of mutual concessions agreed to on 15 December and therefore need readjustment of the Community's schedules.

Such readjustment should be of a limited character and bear in mind the need to avoid being held responsible for any unravelling of the tariff negotiations results. Any such adjustment should be undertaken by the Commission in close cooperation with the Article 113 Committee targeting products where the USA is the supplier of 90 % of EU imports.

On US Super 301 Legislation, the Council expressed its concern at the announcement by the United States of its intention to resuscitate the Super 301 procedures of the 1974 Trade Act. The Council repeated its firm opposition to the use of unilateralism in international trade disputes. The Council, while noting the assurance of the US,

stressed the need for all trading partners to act in full conformity with the process and rules of the GATT, including the trade obligations the United States has agreed to in the Uruguay Round. The Council requested the Commission to scrutinize the legality and implementation of these provisions to ensure that the European Community's GATT rights are not violated and to report to the Council.

e) EEA Agreement

The Council took a political decision on the package of "interim acquis" to be included into the EEA Agreement. In relation to two matters the Council took a position which had not been previously agreed with the EEA side :

- the third non-life insurance Directive shall not imply to Finland;
- the Regulation on maritime cabotage shall, for the time being, not be included in the EEA Agreement; instead a review of the situation shall take place by the end of 1994 when the Commission has submitted its report on the effects of liberalization.

The Council was, however, unable to adopt the "Internal Regulation" concerning the implementation of the EEA Agreement due to the pending divergency on the procedures for safeguard measures. The matter was referred back to COREPER.

f) PECO : renforcement du dialogue politique

Le Conseil, suite à l'initiative lancée le 17 décembre 1993 par les Ministres HURD et ANDREATTA visant à renforcer les liens entre les pays de l'Europe centrale et orientale dans le domaine de la PESC et des Affaires intérieures et de la Justice, a approuvé des conclusions concernant le renforcement du dialogue politique avec les PECO qui ont conclu des accords d'association européens avec la Communauté. Voici les éléments principaux :

- Le président du Conseil européen et le président de la Commission devraient rencontrer en principe une fois par an les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays associés.
- Le président de l'Union européenne tiendra, après chaque Conseil européen, une réunion d'information à l'intention des ambassadeurs des pays associés.
- Les réunions avec les Ministres des Affaires étrangères des pays associés, prévues par le Conseil européen, se tiendront sous la forme de sessions d'un Conseil spécial avec les pays associés une fois par présidence afin de débattre de questions relatives à la PESC.
- Dans des cas appropriés, les pays associés seront invités, par un mécanisme arrêté de commun accord, à se rallier publiquement et conjointement à des déclarations de l'Union européenne concernant tel ou tel sujet.
- Lorsque certaines démarches sont effectuées par la Troïka, les pays associés pourraient être invités à les appuyer.
- Les pays associés pourraient, le cas échéant, être invités à s'associer conjointement à la mise en oeuvre d'actions communes.
- La coopération avec les pays associés dans les organisations internationales, ainsi qu'avant et pendant les conférences internationales, devrait être intensifiée. Chaque fois qu'il y aura lieu, ils seront invités à coordonner leur position avec l'Union européenne.



g) Ex-Yougoslavie

Les Ministres ont eu un échange de vues approfondi sur la situation dans l'ex-Yougoslavie. La discussion a permis de dégager les conclusions suivantes :

- L'EU se félicite de l'accord intervenu le 1er mars à Washington et espère que les négociations de Vienne déboucheront rapidement sur un résultat.
- Ces négociations menées sous l'égide des Etats Unis sont complémentaires des efforts de l'Union même si de nouveaux efforts seront nécessaires pour parvenir à une solution globale de la crise dans l'ex-Yougoslavie. Ces efforts devraient être fondés sur les résultats et les objectifs du plan d'action de l'UE qui constitue le seul cadre existant pour un règlement global.
- Une solution au conflit ne pourra être trouvée qu'avec l'accord de toutes les parties, y compris la partie serbe. La contribution de la Russie à ce processus est particulièrement importante à cet égard.
- L'UE continuera à assumer ses responsabilités et la possibilité de convoquer une réunion trilatérale de haut niveau avec les Etats Unis et la Russie a été évoquée dans ce contexte.
- L'EU engage les musulmans et les croates de Bosnie à respecter le cessez-le-feu conclu le 23 février.
- Une mission d'enquête de la Troïka, assistée d'experts techniques, sera envoyée sous peu à Mostar.

h) Russie, l'Ukraine, Kazakhstan : arrangements bilatéraux - produits d'acier

Le Conseil a chargé le COREPER de poursuivre la recherche d'un accord sur le mandat à donner à la Commission pour négocier des accords bilatéraux avec la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan relatives à des importations de certains produits sidérurgiques CECA.

i) Bosnie-Herzégovine : Acheminement de l'aide communautaire

Le Conseil a décidé de proroger l'action commune jusqu'au 30 septembre 1994; il a décidé de procéder rapidement à une nouvelle appréciation des priorités pour l'octroi des aides dans le cadre de cette action commune. Le COREPER a été chargé de poursuivre l'examen des questions en suspens (clé de répartition, modalités de gestion) pour la part de l'action commune relevant d'un financement par les Etats membres.

j) Moyen-Orient

Considérant que les récents événements tragiques de Hebron, que l'Union européenne a déjà condamnés, ne devraient pas interrompre le processus de paix au Moyen-Orient, le Conseil de l'Union européenne :

- encourage la reprise des négociations du processus de paix entre toutes les parties et fait appel au Conseil de Sécurité pour qu'il adopte rapidement une résolution à cet effet;
- tout en saluant les mesures du gouvernement israélien récemment adoptées en vue d'assurer la sécurité des Palestiniens, rappelle qu'Israël est responsable de la sécurité et de la protection de tous les habitants des T.O.;
- fait appel aux parties pour qu'elles discutent les questions de sécurité des Palestiniens, y compris celles posées par certaines implantations, et qu'elles se mettent d'accord sur des mesures appropriées;

- 17 -

- soutient la mise en place, par le Conseil de Sécurité, d'une présence internationale dans les T.O. à laquelle l'Union européenne se déclare prête à participer.

k) Chine : voyage de Sir Leon BRITTAN

Sir Leon BRITTAN a informé le Conseil des résultats de sa mission en Chine (voir point I, 7).

l) Divers

Sous points "Divers" le Conseil "Affaires générales" a arrêté les points suivants :

Soudan : embargo d'armes

Le Conseil a décidé d'imposer au Soudan un embargo sur les armes, les munitions et les équipements militaires.

Ukraine

Suite aux conclusions du Conseil du 7 février 1994, le Conseil a approuvé des directives révisées devant permettre à la Commission de poursuivre les négociations avec l'Ukraine en vue de la conclusion d'un accord de partenariat et de coopération.

Relations avec les pays de la CEI autres que la Russie et l'Ukraine

Le Conseil, ayant déjà adopté des directives révisées pour la négociation d'accords de partenariat et de coopération avec la Russie (8 novembre 1993) et l'Ukraine, a approuvé également certaines orientations visant à l'accélération de la mise en place de relations contractuelles avec les autres Républiques de la CEI

3. CONSEILS D'ASSOCIATION : HONGRIE-POLOGNE (BRUXELLES, 7 MARS)

Les premiers Conseils d'association entre l'UE et respectivement la Hongrie et la Pologne, consécutifs à l'entrée en vigueur des accords de ces deux pays le 1.2. 1994, se sont tenus le 7 mars à Bruxelles en marge du Conseil "Affaires générales". Chacune des réunions a duré environ une heure. La délégation hongroise était conduite par M. JESZENSKY, Ministre des Affaires étrangères, assisté de M. JUHASZ, Secrétaire d'Etat au Ministère des Relations économiques internationales. La délégation polonaise était conduite par M. OLECHOWSKI, Ministre des Affaires étrangères. Côté UE, la présidence était assurée par M. PANGALOS, la Commission étant représentée par Sir Leon BRITTAN et M. van den BROEK. La BEI était également représentée.

Les deux Conseils d'association ont adopté leurs règlements intérieurs ainsi que les règlements intérieurs des Comités d'association, organes qui veilleront au bon fonctionnement des accords et assureront la continuité entre les réunions des Conseils d'association. Il est entendu que ces derniers se réuniront une fois par an à Bruxelles. Il n'a pas été possible de donner satisfaction à la demande hongroise et polonaise de mettre également en place des Comités d'association pour le dialogue politique permanent.

Chacun des Conseils d'association a adopté un document substantiel de "conclusions" dans lequel il est souligné que cette première réunion, au-delà de sa signification symbolique, constitue aussi un pas vers l'adhésion future des deux pays à l'UE. Les conclusions

relèvent également le développement considérable des échanges entre les deux pays et la Communauté, accompagné d'une tendance à un certain déséquilibre au détriment de la Hongrie et de la Pologne. Le rapprochement des législations est présenté comme une tâche prioritaire. L'importance du développement de l'infrastructure, y compris avec le concours du programme PHARE, est également soulignée.

Les principaux éléments de ces conclusions ont été commentés dans l'intervention du Ministre grec au nom de l'UE ainsi que dans celle de Sir Leon BRITTAN. Le Ministre polonais a proposé pour son pays une formule d'adhésion partielle" par la participation aux piliers 2 et 3 du Traité sur l'UE. Commentant notamment le déficit croissant de leurs pays respectifs dans leurs échanges avec l'UE, les orateurs hongrois et polonais ont demandé un meilleur accès aux marchés de l'UE pour leurs exportations agricoles. Le Ministre polonais s'est plaint des "mesures protectionnistes" de l'UE et a souhaité que l'on prépare l'intégration de l'agriculture polonaise à celle de la Communauté.

Au cours d'une conférence de presse M. OLECHOWSKI a déclaré que le gouvernement polonais décidera la semaine prochaine du dépôt d'une demande d'adhésion. Le gouvernement hongrois a déjà annoncé une telle démarche pour le mois d'avril.

#### 4. CONSEIL "MARCHÉ INTERIEUR" (BRUXELLES, 10 MARS)

Le Conseil "Marché intérieur" a traité les points suivants :

##### a) Fonctionnement du marché intérieur

M. VANNI d'ARCHIRAFI a exposé la mise en oeuvre du Programme stratégique, en soulignant les mesures présentées jusqu'à maintenant :

- la communication sur la coopération administrative et les procédures d'urgences (cas présentant des problèmes sérieux pour les consommateurs);
- la gestion de la reconnaissance mutuelle des règles nationales non harmonisées;
- l'information mutuelle entre Etats membres et entre ceux-ci et la Commission sur les mesures nationales d'exception à la reconnaissance mutuelle;
- codification constitutive pour le renforcement de la transparence du droit communautaire.

Sur ces points, le Conseil a procédé à un débat et sur demande de la délégation danoise, il a abordé la question de la suppression des entraves techniques.

Le Conseil a également pris note d'une communication orale de la Commission sur l'état d'avancement des travaux relatifs aux réseaux transeuropéens.

##### b) Marchandises de contrefaçon

Le Conseil a marqué son accord politique sur le contenu du règlement fixant des mesures en vue d'interdire la mise en pratique, l'exportation et le transit des marchandises de contrefaçon. Il a reconnu l'utilité de l'orientation de la Commission de protéger la fabrication communautaire contre la contrefaçon et le piratage.

Il n'a, par contre, pas été en mesure de prendre une décision en raison d'un conflit de compétence avec la Commission concernant la gestion de la politique commerciale.

Distelfax autocall

- 19 -

Le Conseil s'est également penché sur les dossiers "Nouveaux aliments et nouveaux ingrédients alimentaires", "Produits de construction" et "Sécurité des autobus (ceintures)".

Enfin, il a adopté sous point "A" les dossiers portant sur :

- les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles (Directive ATEX);
- la procédure d'information dans le domaine des normes et réglementations techniques;
- les additifs alimentaires autres que les colorants et les édulcorants;
- les solvants d'extraction utilisés dans la fabrication des denrées alimentaires et de leurs ingrédients.

#### 5. DECLARATIONS PESC

Les délégations auront déjà reçu les textes des déclarations sur :

- Le MOYEN-ORIENT (8 mars);
- l'adhésion du KAZAKHSTAN au TNP (8 mars).

#### 6. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet de l'ordre du jour de la réunion du Conseil au cours de la semaine prochaine :

##### Conseil "AFFAIRES GENERALES" (15 mars)

Parmi les points évoqués, figurent les suivants :

- Elargissement : poursuite des négociations avec la Norvège et problèmes institutionnels ouverts;
- Ressources propres;
- Discipline budgétaire.

### III. PARLEMENT EUROPEEN

#### 1. SESSION DE MARS I

La session de mars a surtout été marquée par les travaux législatifs. A trois sessions avant la fin de la législature, des efforts très importants ont été réalisés pour traiter un maximum de rapports, et ces efforts ont été couronnés de succès. Les débats politiques du mercredi, par contre, avaient pratiquement tous un profil relativement bas, dû à la surcharge.

Le Président de la République tchèque, M. VACLAV HAVEL, a prononcé en séance solennelle un discours très applaudi. Soulignant le besoin de plus d'identité européenne, allant de pair avec plus de responsabilité, il a qualifié l'Union européenne comme moyen pacifique de répartition des places dans le bateau dans lequel nous nous trouvons tous, malgré les nombreuses diversités. Son pays est prêt à abandonner une partie de sa souveraineté au profit d'une souveraineté européenne et demandera donc l'adhésion à un moment encore à décider.

En ce qui concerne l'élargissement, le Conseil (M. PAPOULIAS) et la Commission (M. VAN DEN BROEK) ont fait des déclarations sur l'état des négociations. Deux questions restent à régler : Norvège et la pêche, et le nombre de voix pour la minorité de blocage au Conseil. Les parlementaires ont transmis trois messages clairs : il faut réformer l'article N (donnant un rôle au Parlement); le Parlement ne

donnera pas son avis conforme si le Conseil décide en faveur d'une minorité de blocage à 23 voix; les délais sont extrêmement courts en raison des élections.

Sur demande du Parlement, le Conseil et la Commission ont fait des déclarations sur la situation en Bosnie. M. PAPOULIAS a salué le retour à la vie normale à Sarajevo ainsi que l'accord intervenu entre les Croates et les Musulmans; il a souligné la nécessité de rendre sûres les zones de Mostar, de Vitez et de Meglaj et il s'est félicité de l'évolution de la situation à l'aéroport de Tuzla. Par ailleurs, il a regretté la poursuite des hostilités à Bihac. Il s'est félicité du rôle joué par l'Union européenne, tout en soulignant l'importance de la consultation avec les Etats-Unis ainsi que du rôle de la Russie dans la région. Il a également lancé un appel visant à appuyer la FORPRONU en faveur de la paix.

M. VAN IEN BROEK a partagé l'espoir exprimé par la présidence quant au dénouement de la situation en Bosnie. Les quelques intervenants dans la discussion ont soit regretté le rôle effacé de l'Union européenne dans la région, soit estimé qu'il fallait appliquer la méthode de la menace contre les Serbes, qui s'est avérée payante à Sarajevo, également dans les autres villes assiégées et ils ont demandé un renforcement des forces sur place.

Quant à l'embargo grec contre l'ex-République yougoslave de Macédoine (FYROM), M. PAPOULIAS, en sa qualité de Ministre des Affaires étrangères de la Grèce, a informé le Parlement du contexte de cet embargo appliqué depuis le 16 février de cette année.

M. VAN IEN BROEK a rappelé que la Commission avait exprimé son inquiétude au gouvernement grec concernant la prise de mesures unilatérales qui est en opposition avec le droit communautaire. Il a exprimé le souhait d'une évaluation de la situation permettant d'entamer un processus de normalisation pour ainsi éviter les risques de déstabilisation dans la région.

Lors de la discussion, M. WOLTJER a regretté les mesures grecques et a lancé un appel aux deux côtés de reprendre les négociations. En revanche, d'autres intervenants ont adopté une attitude très critique à l'égard du gouvernement grec dont la décision est qualifiée de gifle pour la légalité (LANGER) ou d'acte typique d'agression (OOSTLANDER) qui menace la paix (BERTENS) et qui ridiculise l'Union européenne (PACK). En revanche, un groupe de parlementaires grecs a plaidé en faveur des mesures du gouvernement grec, en des termes souvent passionnels (PAPOUTSIS, PESMAZOGLU, ALAVANOS, NIANIAS). M. EPHREPIDIS était le seul parlementaire grec à demander la levée immédiate de l'embargo et la reprise de négociations directes.

Dans un débat équilibré, les groupes politiques étaient unanimes à condamner le massacre de Hebron et à inviter les deux parties concernées à continuer les négociations de paix au Proche Orient. Désarmement des colons, admission d'observateurs internationaux et présence accrue de l'Union ont été les demandes principales citées qui pourraient contribuer à empêcher une aggravation de la situation extrêmement fragile. Le fait que le PPE ait voté contre la résolution commune (118:101:5) est davantage dû au désaccord sur l'envoi d'une délégation du Parlement sur place que sur le fond même.

La situation en Turquie a été débattue sous deux angles : la levée d'immunité parlementaire et l'arrestation de 8 députés Kurdes, les accusations à leur égard les rendant passibles de la peine de mort, était le volet principal de la discussion. La résolution commune, adoptée à la quasi unanimité (212 3:2) demande au Conseil et à la Commission d'utiliser tous les moyens en leur pouvoir pour faire pression sur le gouvernement turc afin que les députés soient libérés et leur immunité parlementaire rétablie, et que le Conseil et la Commission appliquent à la Turquie les mêmes principes concernant le respect des droits de l'homme que ceux appliqués pour les accords de coopération avec d'autres pays tiers. Le second aspect du débat concernait la situation des chrétiens dans le Kurdistan (résolution PPE)

Lors d'un débat omnibus sur la sécurité et défense (rapports BALFE, PRAG, PENDERS, POETTERING, FORD et HOLZFUSS), Sir Leon BRITTAN a insisté sur la nécessité d'une action coordonnée et d'un dialogue intensifié U.S.A.-Union européenne en matière de sécurité. Il s'est félicité de l'appui donné par le Président CLINTON à la construction européenne et à la stabilisation que cette construction induit sur le continent européen. Il a plaidé pour une application pleine des Traités, y compris une participation très large du Parlement à l'élaboration de la PESC. La Commission compte présenter une analyse claire des objectifs à poursuivre dans le cadre de la réforme des Traités en 1996

## 2. PREVISIONS

### Travaux des commissions

Voici les points les plus importants qui seront traités par les commissions parlementaires :

#### Affaires étrangères et sécurité

- Elargissement (échanges de vues);
- Droit d'intervention humanitaire (échanges de vues, rapp. BERTENS);
- Tribunal international pour les crimes de guerre (échanges de vues, rapp. LANGER);
- Rétablissement de la charia (échanges de vues, rapp. SCHMID);
- Coopération entre Communauté et pays Amérique latine en matière de sécurité et de défense (échanges de vues, rapp. PONS GRAU);
- Financement de la PESC (échanges de vues, rapp. McMILLAN -SCOTT);

#### Sous-commission : sécurité et désarmement

- European Union common security and defence policy and future relations between EU, WEU and NATO (exchange of views with Mr. LEROY, Head of Political Affairs, NATO);
- Community cooperation with the countries of Latin America in the field of security and defence (exchange of views on Mr. PONS GRAU's report);

#### Relations économiques extérieures

- Echange de vues avec Sir Leon BRITTAN sur les programmes PHARE et TACIS;
- CEE/Inde : accord de coopération (vote d'un rapport de M. LEMMER);
- Uruguay-Round (vote d'un rapport de M. STAUROU);

- GATT : l'environnement et aspects institutionnels de son exécution (vote d'un rapport de M. SPENCER);
- Situation en Amérique centrale (examen d'un rapport de Mme JUNKER);
- Evaluation de l'aide occidentale à la CEI (examen d'un rapport de Mme RANIZIO-PLATH);
- CEE/Viêt-Nam : accord coopération économique (examen d'un rapport de M. VISSER);

#### Développement et coopération

- Rencontre avec Mme RUHAMYA, Solidarité des Femmes, Zaire;
- Accord de coopération entre CEE et Yémen (prépar. d'un rapport M. KOSTOPOULOS);
- PVD : Asie et Amérique latine (examen d'un rapport de Mme MIRANDA DE LAGE);
- Conférence ONUED de Rio - Aspects du développement (examen d'un rapport de M. EWING);
- Processus de transition démocratique dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest (examen d'un rapport de M. KELLETT-BOWMAN);
- Situation des personnes âgées dans les PVD (examen d'un rapport de M. ANDREWS);
- Politique de développement de la Communauté dans la région méditerranéenne (prépar. d'un rapport de M. ARBELOA MURU).

### IV. COMITE DES REGIONS

#### 1. SESSION CONSTITUTIVE (9-10 MARS)

Lors de sa session constitutive, le Comité des régions a élu à sa présidence M. Jacques BLANC, président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon et à sa vice-présidence M. Pasqual MARAGALL, Maire de Barcelone. Il a décidé que son Bureau se composera du président et de 29 membres; les cinq pays les plus peuplés (D, E, F, I, UK) disposeront chacun de trois membres; les sept autres pays de deux membres.

Le Bureau a chargé un groupe restreint d'examiner l'avant-projet de règlement intérieur.

A un stade ultérieur des commissions seront constituées selon les règles définies dans ce règlement.

A l'occasion de l'entrée en fonction du Comité régional, MM. KLEPSCH (pour le PE), M. TSOHATOPOULOS (pour le Conseil) et le Président DELORS ont prononcé des allocutions dans lesquelles ils ont souligné l'importance du rôle que celui-ci est appelé à jouer dans le rapprochement entre les institutions européennes et les citoyens.

Les prochaines sessions plénières sont prévues les 6 et 7 avril et pour la deuxième moitié du mois de mai.

D.F. WILLIAMSON, SECRETAIRE GENERAL

